

Alimentation, intégration des politiques publiques et hiérarchies administratives

31 mai 2026



Mis en ligne en avril 2026 dans la *Revue française de science politique*, un article de S. Dubuisson-Quellier (CNRS-Sciences Po) analyse la façon dont les politiques alimentaires se sont construites par « empilement » administratif. Longtemps monopole du ministère de l'Agriculture, qui traite l'alimentation comme le prolongement des filières agricoles et agroalimentaires, ce domaine a été investi par le ministère de la Santé au début des années 2000 avec le Programme national nutrition santé (PNNS), puis par celui de l'Écologie après 2015, notamment avec le bio, les circuits courts ou la lutte contre le gaspillage alimentaire. Mais selon l'auteur, cette évolution ne remet pas en cause la prééminence du ministère de l'Agriculture, qui concentre l'essentiel des moyens budgétaires, conserve la main sur la régulation de l'offre et obtient souvent des arbitrages favorables, au nom de la compétitivité agricole et de la souveraineté alimentaire. L'éducation alimentaire, la lutte contre le gaspillage et la santé environnementale, sujets désormais partagés par plusieurs administrations, donnent lieu à des arbitrages interministériels sans remettre en cause cette hiérarchie.

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : [Revue française de science politique](#)